
2011/11 - Approbation PV de la séance du jeudi 13 janvier 2011.

Lecture faite et sans observation à l'issue de l'envoi du dit Procès Verbal aux membres du Conseil Municipal, le Procès Verbal du jeudi 13 janvier 2011 est approuvé à l'unanimité, à savoir : 0 voix Contre, 0 abstention, et 10 voix Pour.

2011/12 - Dispositions financières et Réunion préparation budget 2011 avec Trésorier

- La réunion de préparation du budget primitif 2011 par la commission finances aura lieu en mairie le jeudi 17/02 à 9h00 et avec Monsieur le percepteur le mardi 1^{er} mars à 13H30 en mairie pour un vote du budget 2011 au conseil du 10 mars 2011.
- Monsieur le Maire présente un courrier du Conseil Général 37 nous sollicitant pour la participation financière au FSL (Fond de Solidarité pour le Logement) sur la base pour les collectivités locales de 0.25€/habitant soit 109.50 € pour 438 habitants.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la participation financière au FSL d'un montant de 109.50 € et demande que les crédits nécessaires soient inscrits à l'article 6554 du budget 2011.
- Monsieur le Maire présente à l'assemblée délibérante la nouvelle proposition technique et financière des 'Ets Veillaux pour l'année 2011 (renouvelable 2 fois par tacite reconduction) d'un montant de 1545.23 € TTC pour le suivi agronomique de l'épandage des boues de la station d'épuration.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition des Ets Veillaux et charge Monsieur le Maire de la signature de la nouvelle convention pour le suivi agronomique de l'épandage des boues de la station d'épuration et pour la somme de 1545.23 € TTC.
- Monsieur le Maire présente le rapport annuel 2010 du SATESE 37 qui, malgré le très bon entretien annuel, nécessite la réalisation d'un programme de curage sur 6 ans afin que l'ensemble du réseau soit révisé. Ces travaux restant à estimer, ils devront être inscrits au budget 2011.
- Monsieur le Maire présente, dans le cadre des différentes études liées au PLU, un projet d'éclairage public dans les écarts, chiffré à 25 244.35 € TTC ou, avec une variante, à 26 135.61 € TTC.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 7 voix contre et 3 voix pour, de ne pas retenir ce projet à la fois par préoccupation d'économie d'énergie, et en raison des charges budgétaires d'investissement et de fonctionnement futur de ces installations, en regard de la diminution des ressources de la commune pour les années à venir.

2011/13- Imposition forfaitaire annuelle sur les pylônes supportant des lignes électriques : Barèmes 2011.

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil les données des barèmes 2011, communiqués par le SIEIL concernant les installations des 12 pylônes supportant une ligne électrique de tension comprise entre 200 et 350 kilovolts sur le territoire de la commune. Un montant de recettes de 22 968 € sera inscrit à l'article 7343 dans le budget 2011.

2011/14 - Vie scolaire et CR du Conseil Ecole du 3 février 2011.

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Muriel BUSSER qui rend compte des travaux de la commission scolaire.

- **Le Spectacle de Noël 2011** aura lieu le samedi 17 décembre 2011 à 15h à la salle socioculturelle. Le programme envisagé impliquera l'affectation d'une prévision de charges dans le budget 2011.

- **Sortie des enfants de la commune** : une sortie au château de Montpoupon avec goûter offert est prévue en mars 2011. Un contact sera établi avec le responsable touristique du site.
- **Atelier initiation au vitrail** : le Pays de Loire Touraine, propose un stage de 2 fois deux heures (après midi) pour les enfants de la commune âgés de 6/12 ans. La commune a fait acte de candidature pour les 2 premiers mercredi de juillet 2011.
- **CR du Conseil d'Ecole du 3 février 2011**: Monsieur le Maire rend compte, des débats et communique les différentes demandes de sorties scolaires au cours des deux prochains trimestres. Il est également rendu compte de la visite des écoles par Monsieur le D.D.E.N., qui a noté la réalisation des importants équipements et aménagements dans les deux classes de CÉRÉ LA RONDE, à la satisfaction des enseignantes et de madame L'Inspectrice de l'Education National de l'Arrondissement de LOCHES.

2011/15 - Nomination Délégués (titulaire et suppléant) auprès Association « CAVITES 37 »

Le Conseil Municipal ayant déjà délibéré pour l'adhésion de Céré-la-Ronce au dit Syndicat, il convient désormais de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour représenter la commune lors des orientations budgétaires et des assemblées générales (deux par an, généralement vers 15H sur la commune de Saint-Avertin).

Est élue à l'unanimité Déléguée titulaire : Madame Muriel Evain-Busser

Est élu à l'unanimité Délégué suppléant : Monsieur Patrick BACH

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'accepter le barème d'adhésion 2011 à raison de 0.63€/hab soit 275.94 € pour 2011

2011/16 - Point sur dossiers urbanisme de janvier 2011 et compte rendu sur observations du public dans le cadre de l'exposition PLU

- 1 CU(a) 11 10001 a été déposé le 27/01/2011 par Maître Delpéch de Francueil pour la vente d'une parcelle de 30 150 m² au lieu-dit « La Maison Rouge ».
- 2 Déclarations Préalables :
 - La 11 10001 a été déposée le 27/01/2011 pour la pose de 2 fenêtres de toit en prévision de l'aménagement des combles au lieu-dit « Le Gicton ».
 - La 11 10002 a été déposée le 29/01/2011 pour la construction d'une piscine enterrée de 10m x 5m au lieu-dit « Les Priseaux ».
- 1 Déclaration d'ouverture de chantier a été déposée le 10/01/2011 par l'EARL de la Nallerie pour l'ouverture du chantier de la bergerie à « la Nallerie » depuis le 05/01/2011.
- Monsieur le Maire rend compte des quelques visites et analyses des commentaires, observées durant l'exposition des documents de préparation du PLU, qui est proposée actuellement dans la salle du Conseil de la Mairie.

2011/17 - Préparation bureau élections cantonales de Mars.

Le planning des permanences des bureaux de vote des Elections Cantonales des 20 mars 2011 et 27 mars 2011 est présenté et approuvé.

2011/18 - Formations des élus en 2011.

Monsieur le Maire propose aux élus qui souhaiteraient suivre des formations dans les domaines importants (urbanisme, fiscalité, budget...) d'en faire part au secrétariat qui se chargera de prendre contact avec l'AMIL ou tout autre organisme de formation.

Monsieur le Maire et Monsieur Patrick Bach rappellent les grands principes de fonctionnement de la communication extérieure à partir des différents supports disponibles (site internet, bulletin d'information, affiches, dépliants, presse...).

Il est acté que toute information diffusée en externe doit préalablement avoir obtenu l'aval de la commission communication et de Monsieur le Maire.

2011/20 - Questions diverses.

- ⊙ **Point voirie** : Monsieur FOURDRINIER Georges rend compte de tous les derniers travaux en cours ou achevés :
 - Le réaménagement de la place de l'église est en cours. Les arbres âgés et dangereux sont coupés et seront remplacés par de jeunes sujets (cinq) et des massifs floraux plus importants.
 - Les voies de cheminement dans le nouveau cimetière ont été restaurées par apport de matériau.
 - L'ancien dépôt route de Montrichard a été nettoyé, la totalité des matériaux a été utilisée pour combler les ornières du CR N° 92 à la Marsauderie.
- ⊙ Suite aux dégâts provoqués sur la chaussée du VC N° 10 par les travaux de la Sté STORENGY, entre le CR N° 32 et le CR N°118, il a été procédé à un 'état des lieux de la chaussée par le ministère de Maître RAFEL, Huissier de Justice. La Sté STORENGY est tenue à la remise en état intégrale avant le 26 mars 2011. Monsieur Georges FOURDRINIER 2^{ème} Adjoint en charge de la voirie, suivra l'exécution des travaux.
- ⊙ **Le Plan d'Accessibilité, Voirie et Espaces publics (PAVE)** : Monsieur le Maire présente le programme du PAVE et rend compte à la fois des premiers travaux d'état des lieux des cheminements réalisés par les services de la DDT, ainsi que la préparation de la convention établie pour créer un groupement de commandes afin de choisir le bureau d'Etude qui sera chargé de proposer les différents aménagements de circulation et d'accessibilité dans le bourg de Céré la Ronde.

Après avoir pris connaissance du projet de convention de groupement de commandes entre trois communautés de communes et les communes du canton de Bléré, le Conseil Municipal donne mandat à Monsieur le Maire pour signer la dite convention.
- ⊙ **Le PLH (Programme Local d'Habitat)** : Monsieur le Maire rend compte de la première réunion tenue à BLERE et relative au PLH à mettre en place sur le territoire de la communauté de communes BLERE VAL DE CHER. La commune de CÉRÉ LA RONDE étant contiguë de ce territoire, avec un Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration, est associée à la réflexion, afin de mieux programmer les besoins en logements et les moyens de satisfaire ces besoins (constructions neuves, aménagements dans bâtiments anciens...) pour les 10 prochaines années environ.
- ⊙ **Les festivités du 14 juillet 2011** préparées conjointement par la commune et le Comité des Fêtes seront animées par l'orchestre Alliance. Mandat est donné à Monsieur le Maire pour signer le contrat de prestation.
- ⊙ **CCAS de Février** : Monsieur le Maire étant absent du 19 au 27/02/2011, la Présidence de la réunion du CCAS du 23 février 2011 sera déléguée à Monsieur Georges Fourdrinier.
- ⊙ **Agence Postale Communale** : Après étude de la fréquentation de l'Agence Postale par les usagers, et compte tenu du besoin de temps de travail pour le poste de Comptable à la mairie, Monsieur le Maire proposera aux services de « La Poste », la fermeture le lundi et report des heures du lundi sur d'autres jours.
- ⊙ **Après étude du fonctionnement du Conseil Municipal** et analyse des ordres du jour, Monsieur le Maire propose de réduire le nombre de séances et, sauf besoin urgent, de supprimer les séances initialement prévues en avril 2011 et juin 2011.
 - ⊙ Monsieur le Maire porte connaissance aux conseillers de divers courriers et réunions à venir.

PLUS DE QUESTIONS NE VENANT A L'ORDRE DU JOUR, M. Le MAIRE DECLARE LA SEANCE LEVEE A 23 h 00